

Présentation de la formation

1) Le CMDL	p 1
2) Conditions d'admission	p 1
3) Objectifs de la formation	p 1
4) Insertion professionnelle	p 2
5) Organisation des études	p 2
6) Contenu de la formation	p 2

Admission et inscription

7) Modalités de sélection	p 5
8) Calendrier de recrutement	p 5
9) Modalités d'inscription	p 5
10) Frais de scolarité et financement	p 6
➔ MÉMO	p 6

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

1) Le CMDL

Portés par une véritable volonté de transmission et de défense du jazz et des musiques improvisées, les musiciens Didier Lockwood, Benoit Sourisse et André Charlier ont créé en 2000 le CMDL. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, le Centre des Musiques Didier Lockwood est destiné à accompagner de jeunes musiciens vers la vie professionnelle et à permettre à des professionnels déjà en activité, de faire évoluer leur carrière. Le CMDL est aujourd'hui habilité à dispenser des formations professionnelles diplômantes, grâce notamment aux partenariats établis avec la FNEJMA et le CRD Val Maubuée, à Noisiel.

2) Conditions d'admission

Pour se présenter aux épreuves du concours d'entrée de la formation CMDL, le candidat doit :

- Etre âgé de 18 ans minimum
➔ Le candidat qui ne répond pas à cette condition peut formuler une demande dérogation lors de son inscription en ligne.
- Avoir un bon niveau instrumental et théorique. Aucun diplôme musical n'est requis.

3) Objectifs de la formation

La formation professionnelle – Jazz et Musiques Improvisées dispensée au CMDL permet :

- D'apporter aux stagiaires une méthode de travail leur permettant de maîtriser la technique instrumentale et d'acquérir une réelle dimension artistique
- De développer leur créativité individuelle et leur projet personnel
- D'acquérir la culture du jazz et la connaissance des styles qui en sont issus en consolidant les concepts rythmiques, harmoniques et mélodiques (improvisations, interprétations)
- De rendre les stagiaires autonomes et ainsi de pouvoir s'adapter à toutes les situations professionnelles

A la fin de la formation, le stagiaire pourra obtenir :

► Le Diplôme CMDL

Le Centre des Musiques Didier Lockwood délivre le diplôme CMDL aux stagiaires ayant obtenu plus de 70% de réussite. Il certifie d'un niveau de maîtrise élevé en jazz et musiques improvisées.

► Le Certificat MIMA

Un stagiaire en formation professionnelle au CMDL, peut passer les épreuves pour l'obtention du Certificat MIMA. En tant qu'adhérent à la FNEJMA (Fédération Nationale des Ecoles d'Influence Jazz et Musiques Actuelles), le CMDL est habilité à former et présenter des musiciens au titre MIMA (Musicien Interprète des Musiques Actuelles). Ce certificat est enregistré au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) et confère le premier échelon d'artiste professionnel de la musique, soit un titre de niveau 4.

► Le DEM Jazz

Grâce au partenariat établi avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental Val Maubuée à Noisiel, la formation professionnelle du CMDL donne accès aux épreuves pour l'obtention du Diplôme d'études musicales JAZZ. Il est le plus haut diplôme musical français délivré par les conservatoires.

4) Insertion professionnelle

Grâce aux enseignements, à l'expérience acquise et au développement du réseau professionnel, le stagiaire a, à la fin de sa formation, toutes les clés en main pour commencer ou poursuivre sa carrière de musicien professionnel. Le diplôme CMDL, le certificat MIMA ou encore au DEM Jazz attestent du bon niveau du stagiaire.

5) Organisation des études

La formation se déroule sur deux années réparties en quatre semestres. Cependant, le stagiaire peut s'inscrire pour une année et renouveler sa demande l'année suivante. Les cours ont lieu de septembre à juin, le lundi, mardi et jeudi.

6) Contenu de la formation

Le contenu global de la formation est réparti de manière homogène entre les enseignements pratiques, théoriques, culturels et méthodologiques qui permettra au stagiaire de s'insérer dans la vie professionnelle. Au-delà des enseignements théoriques et techniques de la musique, les pédagogies mises en place au CMDL, s'attachent à révéler l'identité musicale et le potentiel créatif de chaque musicien. Ainsi, entre temps de création, sorties d'album, scènes et tournées, l'équipe pédagogique s'investit et accompagne les stagiaires dans leur apprentissage. Près de 80 musiciens-intervenants partagent chaque année le fruit de leurs expériences avec les nouvelles générations de musiciens.

----- ENSEIGNEMENTS -----

Instrument - improvisation, déchiffrage

- Technique : Contrôle de l'instrument, déchiffrage...
- Improvisation : Le stagiaire mettra sa culture et son apprentissage au service de l'improvisation
- Etudes des différents langages improvisés

Le professeur référent assure la responsabilité et le suivi pédagogique, il enseigne toutes les semaines. Le professeur intervenant soit traite un sujet particulier, soit donne un éclairage différent sur le cours du professeur principal

BATTERIE

Professeur référent : **ANDRÉ CHARLIER**

Intervenants : Franck Agulhon, Gautier Garrigue, Lukmil Perez, Stéphane Huchard, Karl Jannuska, François Laizeau, Mathieu Chazarenc, Antoine Paganotti, Nicolas Charlier, Antoine Banville

PIANO

Professeur référent : **BENOIT SOURISSE**

Intervenants : Olivier Hutman, Laurent Coulondre, Frédéric Nardin, Pierre De Bethmann, Thomas Enhco, Manuel Rocheman, Emmanuel Bex, Thierry Eliez

VIOLON

Professeurs référents : **THOMAS ENHCO, BASTIEN RIBOT, PIERRE-MARIE BRAYE-WEPPE**

Intervenants : Clément Janinet, Mathias Levy

GUIWARE

Professeur référent : **PIERRE PERCHAUD**

Intervenants : Romain Pilon, Anthony Jambon, Louis Winsberg, Federico Casagrande, Olivier Louvel, Jean-Marie Ecay, Frédéric Loiseau, Manu Codjia, Michael Felberbaum

BASSE ET CONTREBASSE

Professeur référent : **JEAN-MICHEL CHARBONNEL**

Intervenants : Jérémy Bruyère, Felipe Cabrera, Gilles Coquard, Chris Jennings, Diego Imbert, Julien Herné, Viktor Nyberg, Jean Philippe Viet, Thierry Fanfant, Dominique Di Piazza

SAXOPHONE, FLUTE et CLARINETTE

Professeur référent : **STÉPHANE GUILLAUME**

Intervenants : Frédéric Borey, Lucas Saint-Cricq, Pierrick Pedron, Adrien Sanchez, Christophe Panzani, Sylvain Beuf, Jean Charles Richard

TROMPETTE

Professeur référent : **CLAUDE EGÉA**

Intervenants : David Enhco, Sylvain Gontard, Yohan Loustalot, Pierre Drevet

CHANT

Professeurs référents :

DEBORAH TANGUY, MANU DOMERGUE

Intervenants : Cynthia Abraham, Chloé Cailleton, Camille Durand, Thierry Peala

Formation auditive (Oreille)

- Oreille analytique (reconnaissance des intervalles)
- Oreille intuitive (reconnaissance des «couleurs» harmoniques, des «modes»...)
- Oreille appliquée à l'instrument (questions - réponses, mimétismes...)

Professeurs référents : **BENOIT SOURISSE, FRÉDÉRIC LOISEAU**

Atelier rythme

- Travail de l'horloge interne («danse intérieure») sans instrument mais avec les mains, les pieds, la bouche
- Perception rythmique suivant les styles et les époques
- Travail de la polyrythmie, des mesures asymétriques...

Professeurs référents : **ANDRÉ CHARLIER, PIERRE PERCHAUD**

Harmonie-arrangement

- ▶ Harmonie théorique et appliquée
- ▶ Étude des grands styles

Professeur référent : [JEAN-MARC BRISSON](#)

Écriture – arrangement – composition

- ▶ Travail des arrangements et compositions des stagiaires dans les différentes formations
- ▶ Développement de la personnalité du stagiaire sur des compositions originales

Professeurs référents : [PHILIPPE MANIEZ](#),
[STÉPHANE GUILLAUME](#)

Ensemble répertoire jazz

- ▶ Étude du répertoire des standards de jazz et de toutes les musiques improvisées

Intervenants : [OLIVIER HUTMAN](#), [FRÉDÉRIC LOISEAU](#),
[OLIVIER KER OURIO](#), [MANU DOMERGUE](#), [CHRIS JENNINGS](#)

Ensemble création – répertoires originaux

- ▶ Travail sur des répertoires originaux des intervenants ou des stagiaires

INTERVENANTS INSTRUMENTS

Big band – grand ensemble

- ▶ Travail en grande formation
- ▶ Relecture des grands courants et arrangeurs
- ▶ Concerts

Professeurs référents : [STÉPHANE GUILLAUME](#),
[CLAUDE EGÉA](#)

Ensemble répertoire « esthétiques »

- ▶ Atelier rythm'n blues

Intervenants : [BENOIT SOURISSE](#), [MANU GALVIN](#)

- ▶ Atelier chant

Intervenant : [PIERRICK HARDY](#)

- ▶ Atelier musique flamenco

Intervenants : [LOUIS WINSBERG](#), [EDOUARD COQUARD](#)

- ▶ Atelier musique indienne

Intervenants : [PRABHU EDOUARD](#), [HENRI TOURNIER](#)

- ▶ Atelier musique brésilienne

Intervenant : [NATALINO NETTO](#)

- ▶ Atelier musique latine

Intervenants : [ORLANDO POLÉO](#), [GERARDO DI GIUSTO](#)

- ▶ Atelier musique fusion

Intervenants : [MARC BERTHOUMIEUX](#), [OLIVIER LOUVEL](#)

- ▶ Atelier musique traditionnelle

Intervenants : [OLIVIER HUTMAN](#), [GUEORGUI KORNAZOV](#)

- ▶ Atelier musique électronique

Intervenant : [PHILIPPE BALATIER](#)

- ▶ Atelier musique Africaine

Intervenant : [ALAIN DEBIOSSAT](#)

- ▶ Atelier musique manouche

Intervenant : [BASTIEN RIBOT](#)

Master-class – séminaires - concerts

- ▶ Master-class de musiciens de renommée internationale
- ▶ Concerts organisés avec les partenaires du CMDL

Pratiques mentales et corporelles

Acquis de l'aplomb debout et assis, dissociation des différentes parties du corps, ressenti kinesthésique

Piano complémentaire

- ▶ Étude des accords
- ▶ Déchiffrage thèmes, accords, lecture de standards
- ▶ Travail de l'oreille et de la compréhension de l'harmonie en chantant les « voices leading » et les extensions des accords.
- ▶ Comprendre les mouvements internes, tensions, résolutions, à l'intérieur des accords.
- ▶ Mise en pratique de l'harmonie à l'aide du piano.

Professeur référent : [JEAN MARC BRISSON](#)

Initiation aux techniques du son

- ▶ Caractéristiques du son, connectique et câblage, Installation et réglages d'un petit système de sonorisation, réalisation d'une fiche technique
- ▶ Technique de prise de son, réalisation d'une maquette
- ▶ Sensibilisation aux risques liés aux niveaux sonores...

Intervenants : [MARC BERTHOUMIEUX](#)

Studio

Le CMDL se transforme en studio pendant 15 jours au cours de l'année. Les stagiaires enregistrent, réalisent et mixent quelques morceaux. Ils sont aidés et conseillés par un ingénieur du son professionnel.

Intervenant : [THOMAS KELLER](#)

Informatique musicale, MAO

- ▶ Utilisation des ordinateurs, étude des formats audio-numériques et cartes sons, apprentissage de ProTools et Logic, norme MIDI, instruments virtuels, égalisation-compression, initiation au mixage et montage
- ▶ Travaux pratiques d'enregistrement en studio avec pro-tools.

Intervenants : [JEAN GOBINET](#), [MARC BERTHOUMIEUX](#)

Histoire du jazz

- ▶ Étude des grands styles et grands musiciens, principaux paramètres (sonorité, rythme, improvisation, harmonie, ...)
- ▶ Apprentissage par l'écoute active.

[FRÉDÉRIC GOATY](#), [DANIEL YVINEC](#) + intervenants divers

Connaissance de l'environnement professionnel

- ▶ Connaissance des enjeux et appréhension de l'environnement professionnel du musicien
- ▶ Étude des structures juridiques musicales, l'emploi du musicien, les contrats dans le domaine de la musique, les droits d'auteurs, l'intermittence....

Intervenants : [CHANTAL CHARLIER](#), [DAVID ENHCO](#) et des intervenants [spedidam](#), [sacem](#)...

1 ^{ère} année de Formation CMDL	Semestre 1	Semestre 2
UE1 – Apprentissage fondamentaux	Heures	Heures
Instrument, déchiffrage	60	60
Formation auditive (oreille)	22,5	22,5
Atelier Rythme	22,5	22,5
Harmonie - arrangement	45	45
Ensemble répertoire jazz	22,5	22,5
Ensemble création – répertoires originaux	22,5	22,5
Ensemble répertoire « esthétiques »	30	30
UE2 – Enseignements de connaissances et de pratiques associées		
Histoire du jazz	15	15
Techniques du son, sonorisation	7,5	7,5
Informatique musicale	7,5	7,5
UE3 – Enseignements transversaux		
Concerts – stages – mise en situation professionnelle	7,5	7,5
Master-class - séminaires	7,5	7,5
Connaissance de l'environnement professionnel	7,5	7,5
Enregistrement studio	7,5	7,5
UE4 – Enseignements optionnels		
Piano complémentaire	15	15
TOTAL	300	300

2 ^{ème} année de Formation CMDL	Semestre 1	Semestre 2
UE1 – Apprentissage fondamentaux	Heures	Heures
Instrument, déchiffrage	60	60
Formation auditive (oreille)	22,5	22,5
Atelier Rythme	22,5	22,5
Écriture	30	30
Ensemble répertoire jazz	22,5	22,5
Ensemble création – répertoires originaux	22,5	22,5
Ensemble répertoire « esthétiques »	30	30
Big Band – Grand ensemble	22,5	
UE2 – Enseignements de connaissances et de pratiques associées		
Histoire du jazz	15	15
Techniques du son, sonorisation	7,5	7,5
Informatique musicale	7,5	7,5
UE3 – Enseignements transversaux		
Concerts – stages – mise en situation professionnelle	7,5	15
Master-class - séminaires	7,5	7,5
Connaissance de l'environnement professionnel	7,5	7,5
Enregistrement studio		15
UE4 – Enseignements optionnels		
Piano complémentaire	15	15
TOTAL	300	300

7) Modalités de sélection

► 1^{ère} étape : Le dossier d'inscription en ligne

Le candidat remplit le dossier d'inscription en ligne et fournit tous les documents demandés avant la date limite d'inscription. La liste des documents à réunir avant l'inscription en ligne ainsi que les dates et les informations à ne pas oublier, se trouve dans le mémo en page 7 de ce document.

Après la clôture des inscriptions et la commission de dérogation, la liste des candidats admis à se présenter aux épreuves d'admission est rendue publique.

► 2^{ème} étape : L'épreuve d'admission

Le candidat retenu est invité à se présenter à l'épreuve d'admission au jour et à l'heure qui seront mis en ligne sur le site internet, au moins 15 jours avant celles-ci. Le candidat devra se présenter à l'épreuve 15 minutes avant l'heure de sa convocation. Toute absence à l'épreuve d'admission est éliminatoire.

- Interprétation d'un programme instrumental composé de :
 - 1 morceau libre choisi par le jury parmi les 2 œuvres proposées par le candidat. Ces œuvres peuvent être des standards, des compositions originales ou des arrangements de standards. Les partitions complètes des 2 œuvres pour la section rythmique (contrebasse, batterie et piano et un score pour le jury) sont des pièces à joindre au dossier de candidature. Elles ne doivent pas faire plus de 2 pages (chacune) et doivent être écrites avec un logiciel musical.
 - 1 morceau choisi par le jury parmi la liste des 10 morceaux imposés. Cette liste ainsi que les partitions correspondantes sont téléchargeables sur notre site cmdl.eu. Le candidat devra connaître l'intégralité des morceaux, il lui sera demandé d'interpréter l'un d'entre eux, sans partition. Le candidat sera accompagné exclusivement par les accompagnateurs du CMDL. Les accompagnateurs n'assureront aucune répétition avec le candidat. La durée totale du programme ne devra pas dépasser 12 minutes, le jury se réservant le droit d'interrompre le candidat à tout moment.
- Un déchiffrage
- Un entretien avec le jury, portant notamment sur le projet d'études

Cas particulier : le candidat étranger ou français résidant à l'étranger ne pouvant se présenter au concours d'entrée du fait de l'éloignement, peut demander à l'administration une dérogation de se présenter aux épreuves d'admission.

L'administration du CMDL se réserve le droit d'accepter ou de refuser cette demande de dérogation. Les épreuves théoriques seront envoyées par mail au candidat et devront être retournées complétées dans un délai imparti pour ces épreuves. Un rendez-vous en ligne pour une audition et un entretien sera organisé entre les jurys et le candidat à une date définie par le CMDL.

8) Calendrier de recrutement

Ouverture des inscriptions : 2 décembre 2019

Fin des inscriptions : 15 avril 2020

Résultats d'admissibilité aux épreuves : 30 avril 2020

Épreuves d'admission pratique : mai 2020

Résultats : 15 juin 2020

9) Modalités d'inscription

Si suite à l'épreuve d'admission, le candidat est accepté en formation professionnelle, il doit procéder à son inscription administrative. L'inscription est définitive après la réception du contrat de formation et du règlement des études signés ainsi que du paiement de l'acompte avant la date indiquée sur le mail ou le courrier d'admission.

10) Frais de scolarité et financement de la formation

Frais de scolarité

Les frais de scolarité de la formation professionnelle s'élèvent à 6000€ l'année.

Cependant, si le stagiaire finance lui-même sa formation, le CMDL le soutient en baissant les frais de scolarité. Une bourse peut également être accordée pour la deuxième année en fonction de son sérieux, son assiduité et ses revenus.

	Frais de scolarité CMDL	Bourses si autofinancement	Prix net à payer
1ère année d'études	6000 €	1200 €	6000 €
2ème année d'études	6000 €	Entre 2600 et 3500 €	Entre 1300 et 2200 €

Financement

Différents dispositifs de financement de la formation professionnelle peuvent être sollicités pour la formation continue, selon la situation personnelle du stagiaire (artiste-interprète, artiste-auteur, demandeur d'emploi ou autres). La formation MIMA est notamment éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).

→ Le candidat peut se renseigner directement auprès de l'AFDAS ou l'OPCO duquel son employeur dépend. Il peut également se tourner vers sa Région ou son conseiller Pôle Emploi

MÉMO Inscription sur le site du CMDL avant le 15 avril 2020 inclus.

→ Lien pour l'inscription : <https://cmdl.eu/formations-diplomantes/formation-professionnelle/>

→ Documents à réunir avant l'inscription en ligne :

Pour tous les candidats

- ❑ une copie de votre pièce d'identité recto/verso
- ❑ une photo d'identité (au format agréé 35x45mm)
- ❑ une Lettre de motivation
- ❑ un Curriculum Vitae, détaillant notamment vos études générales et votre parcours musical antérieur (discipline, établissement, année, niveau(x) atteint(s), récompense(s) obtenue(s))
- ❑ les liens de visionnage de vos captations vidéo (en trio minimum) : votre interprétation d'un des dix thèmes imposés et d'un morceau au choix
- ❑ les partitions des 2 morceaux libres - proposés pour les épreuves d'admissibilité - pour la section rythmique (contrebasse, batterie et piano et un score pour le jury) et écrites avec un logiciel de partitions musicales (2 pages max.)
- ❑ un paiement en ligne de 70 euros vous sera demandé à la fin du formulaire d'inscription, il correspond aux frais de dossier

RAPPEL : Merci de respecter la procédure d'inscription. Pensez à bien rassembler tous les pièces demandées AVANT de commencer à remplir le formulaire en ligne. Merci de privilégier les fichiers PDF. Les fichiers word, open office et également jpeg (pour la carte et la photo d'identité) peuvent être acceptés.